Service du Professeur Maurice MIMOUN

Chirurgie Esthétique, Plastique, Reconstructrice et Traitement des Brûlés Hôpital SAINT-LOUIS

1 Avenue Claude Vellefaux- 75010 PARIS

Tel: 01.42.38.50.44 Fax: 01.42.38.50.41

CONVOCATION ANESTHESIE LOCALE

Vous êtes hospitalisé(e) au 1^{er} étage du bâtiment des brûlés, porte 10 le

Vous êtes opéré(e) par le **Docteur**

APPORTER UNE PIECE D'IDENTITE le jour de l'intervention

En cas d'empêchement ou d'annulation, merci de prévenir impérativement le secrétariat

Ce jour-là, il faudra vous présenter:

- SI HD) Venir avant : Si vous n'avez pas de convocation, merci de repasser au secrétariat

1* Bâtiment Central

<u>Faire votre pré-admission</u> au rez-de-chaussée, avec votre convocation remplie avec votre carte d'identité et s'il y a une prise en charge par la sécurité sociale, apporter votre carte vitale avec l'attestation, carte de mutuelle

2* Bâtiment des brûlés, porte 10

- Prise en charge par l'accueil puis infirmières * RAMENER TOUTES LES ORDONNANCES SI
 - Faire les photos Consultation Service Pr MIMOUN RdC, bâtiment des brûlés, porte 10.

Bâtiment des brûlés, porte 10

- <u>Faire votre enregistrement à l'accueil</u> avec votre carte d'identité et s'il y a une prise en charge par la sécurité sociale, apporter votre carte vitale avec l'attestation
- Faire les photos Consultation Service Pr MIMOUN RdC, bâtiment des brûlés, porte 10.

10 jours avant l'intervention : NE PLUS PRENDRE D'ASPIRINE NI D'ANTI-FLAMMATOIRE sauf indication contraire du chirurgien.

Consignes pour la douche : Faire un shampoing et se doucher le corps entier, cheveux compris, le matin de l'intervention avant de partir de la maison. *Utiliser votre gel douche habituel + shampooing. (Ne pas prendre de bain)*. Habillez-vous avec des vêtements propres.

NE REMETTEZ PAS DE CREME, DE PARFUM (Déodorant ...)

Le jour de l'intervention :

FYTERNE

- Pas de bijoux, pas de piercing
- Pas de maquillage
- Pas de vernis à ongles ni sur les mains ni sur les pieds

Vous avez le droit de prendre votre petit déjeuner. Une collation sera servie à midi (si vous êtes toujours présent).

Pour les mineurs, l'autorisation d'opérer des 2 parents est obligatoire. Pour info : le parking public n'est ouvert que de 7h à 21 h.